

Nationalisation, privatisation, socialisation, autogestion

Le droit de propriété en question

Le syndicalisme ne peut pas faire l'économie d'approfondir ces questions car elles sont au cœur de tout projet de transformation sociale radicale. Au-delà des positions de principe de lutte contre le système capitaliste, les réponses et les stratégies alternatives à construire doivent prendre la mesure de l'évolution du capitalisme et des conditions concrètes dans lesquelles se mènent la lutte des classes. Elles reposent sur la nécessaire articulation entre revendications immédiates et changements structurels, entre revendications et construction du rapport de force pour les faire aboutir, entre projet alternatif et formes d'action (démocratie ouvrière, démocratie dans les luttes, grèves de masse, grèves reconductible, autonomie des mouvements sociaux, conséquences politiques concrètes des luttes, etc.)

Le présent texte ne prétend à nulle exhaustivité, il n'entend pas fixer une quelconque ligne politique en dehors des cadres de débats et décisions de notre organisation syndicale. C'est une contribution, dont l'objectif est de relancer la réflexion et les échanges sur ces sujets. Elle est basée sur les acquis historiques¹ du mouvement ouvrier, l'analyse de la société dans laquelle nous vivons, la prise en compte des rapports de forces nécessaires à une organisation différente de la société qui passe par une rupture avec le capitalisme. C'est un, très partiel et modeste, outil pour les militant-es qui veulent renouer avec ce nécessaire travail, individuel et collectif, d'élaboration d'une stratégie émancipatrice.

*Nationalisation, socialisation, autogestion, ces concepts ont imprégné des années de débats au sein du mouvement syndical. Ce ne sont pas des discussions « dans le vide » ; des expériences ont été menées, des bilans ont été tirés. **La gestion des outils de production² directement par celles et ceux qui travaillent est possible.** C'est un premier point important car il rappelle que des alternatives sont possibles, en vrai, pas seulement sous forme de slogans. Réapproprions-nous notre histoire, ne nous laissons pas imposer la vision de la classe dominante dont un des objectifs est de nous conduire à accepter comme fait acquis que « le capitalisme est la fin de l'histoire³ » !*

Dans le cadre du système capitaliste, la gestion directe d'entreprises ou services est possible comme le montrent quelques expériences ; mais pas l'autogestion, car il s'agit là d'un projet de transformation sociale de la société dans son ensemble, avec des modifications fondamentales en termes de pouvoir de décision, de rapports entre classes sociales, de notions de hiérarchie et de responsabilité, etc. Il nous faut donc construire notre réflexion en intégrant cette nécessaire rupture avec le système capitaliste. Là encore, pour que ce soit utile, nous devons retrouver et inventer des revendications, des formes d'action, des organisations, des slogans, des exemples de luttes, qui rendent crédibles aux yeux de nos collègues ces changements fondamentaux.

A travers certaines résistances et luttes sociales actuelles, est parfois posée la question de l'organisation du travail dans toutes ses dimensions : qui décide dans l'entreprise et dans chaque collectif de travail ? Que produire ? Dans quelles conditions ? Quelle utilité sociale ? ... Ce ne sont que des interrogations, rarement des tentatives concrètes, nullement un mouvement de fond. Mais n'est-ce pas à nous de créer les conditions pour que celui-ci existe ?

¹ Il s'agit ici des acquis en matière d'enseignements des luttes et expériences passées ; non pas des « acquis sociaux », dont la défense est par ailleurs nécessaire car articulant la double tâche de défense des intérêts immédiats des travailleurs et des travailleuses et de construction du mouvement émancipateur

² C'est-à-dire la gestion directe des entreprises et des services. Nous n'abordons pas ici la question de la gestion directe dans le monde agricole, faute de pratiques et de réflexions.

³ « *There is no alternative* » est un slogan attribué à Margaret Thatcher, qui fut Premier ministre du Royaume-Uni de 1979 à 1990, chantre de l'ultralibéralisme qui mena une guerre sociale intense contre les syndicats. Il symbolise le combat idéologique mené pour nous faire croire que le capitalisme, le marché, la mondialisation sont, non pas des choix politiques d'organisation de la société et son économie, mais en quelque sorte des phénomènes naturels.

Réponses alternatives, mouvement de masse, changements concrets

Le bilan des politiques de nationalisation et de privatisation menées depuis cinquante ans et les leçons à tirer des luttes pour une appropriation sociale collective, sont autant de repères pour ébaucher des réponses alternatives destinées à construire un mouvement de masse permettant la rupture avec le système capitaliste.

Les crises économiques et financières successives et leurs conséquences sociales dévastatrices ont mis à jour l'impasse du capitalisme financier, phase actuelle de ce système économique. Elles renforcent la nécessité d'une utopie transformatrice. Mais les effets du néo-libéralisme en termes de chômage de masse, de précarisation, d'individualisation de la relation salariale handicapent toute velléité de dynamique d'émancipation, sans oublier le bilan désastreux des expériences du « socialisme » dit réel, par exemple dans les ex-pays de l'est qui pèse encore dans l'inconscient collectif.

Dans ce contexte contradictoire et paradoxal, le syndicalisme ne peut pas se limiter à la défense des intérêts immédiats des travailleurs-euses mais se doit d'élaborer un projet de transformation sociale à la hauteur des bouleversements du capitalisme contemporain et conforme à notre volonté d'émancipation des travailleurs et des travailleuses.

Trop de forces syndicales, hexagonales et mondiales, ont abandonné cette tâche essentielle et ne visent plus qu'à aménager, voire à accompagner les effets du libéralisme. Rien d'étonnant par conséquent que leurs stratégies et leurs revendications ne visent plus à remettre en cause le système ni à esquisser les contours d'une autre organisation sociale.

Créer les conditions de nouveaux rapports de force idéologiques et sociaux implique de se battre sur des orientations syndicales inversant la logique même du système d'exploitation capitaliste et faisant le lien avec la situation et les revendications quotidiennes des salarié-es, chômeurs-ses, jeunes en formation et retraité-es.

Entre autres problématiques auxquelles travaille, encore insuffisamment, l'Union syndicale Solidaires, citons la répartition des richesses, la socialisation des moyens de production, la transition écologique, les inégalités femmes/hommes, les formes d'organisation sociales et les processus de décision sur les choix économiques et sociaux que porte notamment la thématique de l'autogestion.

Du passé, avant de faire table rase⁴, tirons les enseignements !

La question de la propriété est toujours révélatrice de l'état des rapports de force entre les classes sociales, et de l'état du débat social et politique du moment. Sans retracer des siècles de débat sur cette question, reprenons quelques périodes charnières, parmi les plus récentes.

Suite à la crise de 1929, le débat sur les nationalisations refait surface en Europe entre les partisans d'une politique de nationalisation des infrastructures et des secteurs clefs de l'économie et ceux préconisant un régime d'économie mixte où le régime de propriété capitaliste reste dominant. En France, un clivage existe dans le mouvement syndical (notamment entre CGT et CGT-U puis dans la CGT réunifiée) entre les « réformistes » et les « syndicalistes révolutionnaires », ces derniers considérant qu'étatiser une partie de l'économie sans rompre avec le régime du profit et les inégalités de classe, est un leurre. La nationalisation des chemins de fer par la création de la SNCF en 1937 illustre cette situation, puisqu'il s'agit avant tout d'éponger les dettes des grands actionnaires des compagnies privées, sans toucher aux profits accumulés depuis des dizaines d'années, et en les indemnisant très généreusement : « socialiser les pertes, privatiser les profits », est une revendication patronale ancienne...

A l'échelle internationale, les collectivisations en Espagne, entre 1936 et 1938, sont une expérience particulièrement intéressante ; sans les mythifier, elles montrent que « c'est possible » à grande échelle, sans recours aux nationalisations étatiques mais en fédérant des initiatives mises en œuvre à la base. Plusieurs millions de personnes participèrent à des réalisations sans précédent : les collectivités agricoles d'Aragon et la socialisation d'entreprises et des services publics en Catalogne par exemple, se sont faites sans recours à l'Etat. Celles et ceux qui produisaient se sont emparé-es des usines, des bureaux, des champs. Ils et elles ont géré

⁴ « ...Du passé faisons table rase... », extrait du premier couplet de « l'internationale ».

directement la production, sa répartition, les échanges, mais aussi les moyens à mettre en commun pour l'éducation, la santé, etc. Dans certaines collectivités, un salaire unique a été mis en place, dans d'autres l'argent était aboli au profit de bons d'échange, non capitalisables et utiles pour la seule satisfaction des besoins familiaux,... Bien entendu, le contexte politique, économique et social⁵ de l'Espagne de 1936 n'est pas celui de notre monde contemporain, mais ces expériences méritent toute notre attention.

Le débat sur le pouvoir, et en fait sur l'autogestion, a traversé le mouvement ouvrier dans tous les pays et dans des périodes bien différentes. On sait ce qu'il advint de la révolution russe de 1917 et ce que furent les régimes autoritaires des pays dits « communistes ». Mais, en Russie, de 1917 au début des années 20, la remise en cause du pouvoir des conseils ouvriers (les soviets⁶) a été contestée y compris au sein du parti bolchevik au pouvoir⁷.

En 1945, après la seconde guerre mondiale, où tout est à reconstruire et afin d'écartier toute velléité de remise en cause du système, nombre de gouvernements européens mettent en place des politiques dites keynésiennes⁸ fondées sur un interventionnisme étatique fort. En France, dans le cadre du Conseil national de la résistance (CNR) regroupant les courants politiques de droite et de gauche, le projet était « le retour à la nation de tous les grands moyens de production monopolisée, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques » ; le préambule de la constitution de 1946 reprend ces principes. Une grande partie du patronat ne s'y oppose pas, non seulement parce que les actionnaires indemnisé-es pourront investir dans des secteurs plus juteux à court terme, mais aussi parce que les lourds investissements assumés par l'Etat seront profitables au développement du capitalisme. De surcroît, la gestion des secteurs nationalisés n'étant pas sous contrôle ouvrier⁹, le changement juridique de la propriété ne remet en cause, ni la logique de rentabilité, ni le pouvoir de décision et de gestion des dirigeant-es. Rien d'étonnant, comme le disait le sociologue Bourdieu, tant la porosité entre « la noblesse d'état » technocratique¹⁰ et les pouvoirs économiques, contredit la notion « d'Etat garant de l'intérêt général ».

L'important travail de recherches, de confrontation d'idées, mené au cours des années 60 dans des organisations ouvrières (y compris syndical, notamment dans la CFTC/CFDT) et la dynamique de Mai 68, mettent l'autogestion au centre de nombreux débats. Avec le recul, certains « exemples » d'alors méritent d'être considérablement rediscutés¹¹.

C'est dans ce contexte où se mêlent débats théoriques et forte volonté de « changer les choses dès maintenant » que naît le conflit des LIP¹² en 1973 à Besançon. Contre les licenciements, les salarié-es, massivement syndiqué-es, réquisitionnent le stock de montres et s'emparent des plans de fabrication. S'en suit une période novatrice, qui cristallise espoirs et soutien populaire, au cours de laquelle est mis en œuvre le slogan « *c'est possible, on produit, on vend, on se paie* ».

Les nationalisations de 1982, sous Mitterrand, représenteront 17 % du PIB, et toucheront plusieurs dizaines de sociétés industrielles (Compagnie générale d'électricité, St Gobain, Pechiney, Rhône Poulenc, Thomson-brandt) et financières, mais elles suivront la même logique que les processus antérieurs, avec 47 milliards de francs d'indemnisations pour les actionnaires. Il n'y avait aucune volonté politique de permettre une remise en cause des choix stratégiques de production, du pouvoir de décision et de gestion des salarié-es dans les entreprises.

⁵ Cette page d'histoire sociale s'écrit entre le coup d'Etat militaire et fasciste de Franco (19 juillet 1936) et la seconde guerre mondiale. Il y avait deux organisations syndicales en Espagne, rassemblant chacune des millions de syndiqué-es : la CNT anarchosindicaliste, l'UGT socialiste ; hormis en Catalogne où l'UGT sous influence du Parti Communiste combattit les collectivisations, les deux organisations participèrent au processus autogestionnaire.

⁶ Paradoxalement, c'est en 1922 qu'est officiellement créée l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, à un moment où le pouvoir des qu'exerçaient directement les travailleurs et les travailleuses dans les usines, à travers les Soviets, a été définitivement confisqué par le Parti Communiste.

⁷ C'est le cas des « communistes de gauche », puis de « l'opposition ouvrière ». Voir notamment « *Moscou 1918, la revue Communist* » - ed. Smolny, 2011 et « *L'opposition ouvrière* » d'Aleksandra Kollontāï – ed. Seuil, 1974.

⁸ Keynes est un économiste britannique. Sa théorie, mise en œuvre durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle est que les marchés ont besoin d'une intervention étatique pour trouver leur équilibre. Il ne remet nullement en cause l'exploitation capitaliste.

⁹ Aucune organisation du CNR ne revendique cela ; au contraire, PCF et CGT dénoncent ces mots d'ordre.

¹⁰ L'Ecole Nationale d'Administration (ENA) est l'archétype de l'institution formant ce type de « serviteurs de l'Etat », qui sont avant tout serviteurs d'eux-mêmes et de leur classe sociale.

¹¹ Nombre de textes de la CFDT de l'époque mais aussi d'organisations politiques (PSU, trotskystes, libertaires) portent sur ce qui est présenté alors comme « des expériences autogestionnaires » en Yougoslavie ou en Algérie. Certes, les critiques pointent, fort justement, bien des insuffisances.

¹² Voir le film « Les Lip, l'imagination au pouvoir » : www.filmsduparadoxe.com/les-lip.html

Les équipes dirigeantes resteront les mêmes notamment dans le secteur bancaire où la course à la spéculation aboutira à une facture salée pour les contribuables (cf. les 100 milliards de dette du Crédit Lyonnais). Le gouvernement PS/PCF est loin même du programme commun de la gauche des années 70 qui préconisait la mise en place de conseils d'ateliers et de services pour un contrôle ouvrier des entreprises. Les libéraux comme les sociaux démocrates utilisent la socialisation des pertes comme une transition avant un retour fructueux au secteur privé. A l'instar des politiques ultralibérales anglo-américaines de Thatcher et Reagan dont la doctrine est la restauration de « l'ordre spontané du Marché », le gouvernement « socialiste » opérera le tournant libéral en 1983.

Les privatisations ne vont pas cesser de s'enchaîner sous les gouvernements de droite comme de gauche, notamment sous le gouvernement Jospin (PS/PCF/Verts, de 1997 à 2002). Le drame de la sidérurgie française privatisée en 1996 est un des symboles. D'autres secteurs verront la participation de l'Etat baisser sans cesse et en bout de course circonscrite à l'énergie, les transports, l'audiovisuel public, les télécommunications, la Poste... souvent de plus en plus partiellement d'ailleurs.

Cette contre révolution conservatrice amorcée dans les années 1980, prendra dans les années 1990 des formes nouvelles de domination de la finance sur l'ensemble de la sphère économique dont la recherche de rentabilité maximum et à court terme, conjuguée avec une concentration croissante des entreprises, abouti à l'extension des privatisations et à une offensive brutale contre les services publics.

Force est de constater que le bilan des privatisations est marqué par un coût social élevé. Les Etats ont souvent bradé les entreprises publiques au secteur privé. Ce dernier, guidé par la recherche du profit immédiat, n'a cure des productions nocives écologiquement et désastreuse socialement pour les salariés-es. Et quand, celui-ci est en faillite, les états renflouent, sans contreparties, et font payer la note aux populations, détruisent le secteur public, comme c'est le cas aujourd'hui avec les politiques d'austérité instaurées en Europe dans la foulée de la crise économique et financière de 2008. Ce ne sont pas les quelques mesures de B.Hamon sur l'économie sociale et solidaires, ni le projet de Hollande sur la possibilité de reprise par les salariés-es d'entreprises bénéficiaires, qui modifieront la domination de la loi du marché et la captation des pouvoirs de décision par une oligarchie minoritaire.

Socialisation, autogestion : une autre voie possible

Les questions que nous devons poser sont celles de la répartition des fruits des richesses produites et de l'organisation de la production (ce qui implique celles sur son contenu, son utilité sociale, ses implications écologiques, etc.)

La nationalisation de tel ou tel secteur, où seule la forme juridique de la propriété change en devenant étatique, ne bouleverse pas la logique du système dans son ensemble. A certains moments, elles peuvent permettre de sauvegarder les intérêts des salariés-es ; mais une véritable transformation sociale du système suppose la socialisation de l'ensemble des moyens de production et d'échange donc la remise en cause de la propriété privée, et du pouvoir par les travailleurs-ses, au sein des entreprises mais aussi plus largement pour « l'administration de la société ». Cela implique également un cadre national de planification des besoins sociaux futurs, des ressources allouées pour les satisfaire, en tenant compte des impératifs écologiques. L'articulation de ces orientations, à l'échelle nationale et internationale, avec les besoins locaux, ceux des entreprises et des branches, pose la question de l'ensemble de la « chaîne démocratique » pour assurer des choix cohérents au profit de la collectivité dans son ensemble.

Au-delà des mots différents (autogestion, collectivisation, socialisation, ...), ce que nous entendons par autogestion c'est que les classes sociales qui produisent la richesse collective¹³, aujourd'hui sans pouvoir, peuvent gérer l'économie (donc les entreprises, les services, etc.) et plus généralement la société. Ceci suppose l'appropriation collective directe des outils de production et des moyens d'échanges. Nous ne voulons par là décrire un modèle idéal pour « après la révolution », mais d'une part « construire par nos luttes d'aujourd'hui la société de demain », d'autre part créer les conditions pour que des luttes faisant bouger réellement les choses se développent.

¹³ C'est-à-dire celles et ceux qui vivent de leur travail et non de l'exploitation de celui d'autrui. Par ailleurs, comme indiqué précédemment, nous ne traitons pas ici de la question paysanne ...

Ces principes posés, l'évolution du capitalisme et ses effets sur la structuration du salariat, nous obligent à repenser les termes du débat sur ces thématiques. Nous ne sommes plus dans les années 1970 où nous étions face à un capitalisme encore largement patrimonial, familial, avec un pouvoir de décision unique et identifié. L'internationalisation du capital, les centres de pouvoir opaques et insaisissables, l'interdépendance économique à l'échelle planétaire, la domination des multinationales sur l'ensemble des filières, des PME¹⁴, et du marché des matières premières, impliquent de redéfinir le contenu des réponses alternatives et les stratégies syndicales et politiques.

La perspective de socialisation des secteurs clefs de l'économie et autogérés par les salariés-es suppose d'anticiper la chaîne de conditions économiques de production et de la repenser au-delà des murs d'une seule entreprise. En d'autres termes, l'autogestion n'est pas concevable en l'organisant entreprise par entreprise, sans prendre en compte les interactions entre de nombreuses entités tout au long de la production d'un produit ou d'un service. C'est sans doute une des raisons qui explique que « l'aventure » autogestionnaire surgisse rarement des luttes d'entreprises, les salariés-es évaluant eux-mêmes les conditions nécessaires à sa réussite. Le caractère outrageusement réformiste de la majorité du mouvement syndical contemporain, que nous évoquions plus haut, est aussi une des explications.

Cela ne veut pas dire que des espaces d'expériences autogestionnaires sont impossibles, même sous des formes inachevées comme les SCOP¹⁵ en France ou plus abouties et plus nombreuses comme par exemple en Argentine (les entreprises « récupérées ») ou la coopératives ouvrière Mondragon au pays basque espagnol, mais dans les tous les cas ce sont dans des secteurs et des créneaux restreints. Le mode d'organisation en SCOP permet des ruptures importantes avec le schéma dominant dans l'économie capitaliste : sur la propriété, la hiérarchie, la répartition des tâches, etc. Dans un autre registre, mais avec la même aspiration, le développement des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) pose les questions des circuits courts entre paysan-nes et consommateurs-trices, de l'inutilité des grands groupes prédateurs de la distribution mais aussi la qualité de la nourriture produite et du soutien à une agriculture non productiviste.

Quant à « l'économie sociale et solidaire », appelée aussi « tiers secteur », si elle traduit parfois une aspiration à sortir des lois du marché, elle n'est pas exempte de contradictions ; la gestion de ces entités, à l'exemple de nombre de Comités d'Entreprise ou d'associations, étant loin d'être en rupture avec le modèle dominant ! Elle se situe aux marges du système et sans vue d'ensemble, perméable à l'instrumentalisation dans un processus de privatisation des services publics, et à la récupération marchande comme le commerce équitable par les grandes chaînes de distribution.

Les expériences qui peuvent être menées à travers des CE (bien peu !) ou des SCOP, aussi utiles et intéressantes soient-elles, ne sont pas l'autogestion au sens d'un projet d'ensemble qui a des conséquences sur toute la société, et remet en cause les rapports entre classes sociales que nous connaissons. Le projet autogestionnaire dont nous nous revendiquons est nécessairement en rupture avec le système capitaliste.

Un syndicalisme internationaliste, concrètement

Le défi pour le syndicalisme est global : imposer un changement systémique, à l'échelle nationale et internationale. À cet égard, la construction de luttes conjointes entre salariés-es des grands groupes opérant dans plusieurs pays, notamment au niveau européen, doit devenir un objectif prioritaire ; le développement de réseaux syndicaux « lutte de classes » à l'échelle internationale, ou encore la pérennité des forums sociaux européens et mondiaux, sont eux aussi décisifs.

Des outils existent, comme le Réseau syndical international de solidarité et de luttes et les réseaux qui s'organisent dans plusieurs secteurs professionnels ; mais ils ne nous seront utiles pour construire les ruptures politiques et sociales que nous voulons, que si nos collectifs syndicaux de base (syndicats, sections syndicales) se les approprient, les font vivre, les banalisent auprès de la masse des salarié-es. Sinon, ils ne servent qu'à donner une bonne conscience internationaliste, sans effet réel sur la lutte des classes, donc sans conséquence sur les rapports sociaux et le système capitaliste !

¹⁴ PME : Petites et Moyennes Entreprises.

¹⁵ SCOP : Sociétés coopératives et participatives. La dénomination officielle jusqu'en 2010 était « société coopérative ouvrière de production ».

Travailleurs-ses, usagers, consommateurs-trices, citoyen-nes...

Un autre défi posé au syndicalisme est celui de la conception du sujet social, acteur de cette perspective de transformation sociale : est-ce la classe ouvrière dans sa vision la plus restrictive ? Est-ce les salarié-es (qu'ils et elles aient un emploi, soient au chômage, en formation ou en retraite) ? Quel sont les rapports avec les paysan-nes ? Avec les artisan-nes ? La grande majorité du syndicalisme est encore imprégnée d'une conception restrictive des bases sociales de la démocratie économique et sociale. Le syndicalisme ne doit plus penser les forces dynamiques de la transformation sociale uniquement à partir du seul rôle de producteurs-trices et du lieu clos de l'entreprise, mais bien appréhender cette question de manière transversale, à la fois dans toute sa dimension interprofessionnelle mais aussi par l'articulation et la jonction entre les moments où nous sommes usagers, salarié-es, citoyen-nes ; ce dernier terme caractérisant ici la place des travailleurs-ses dans « la cité », sans renvoyer à une définition le limitant aux contours de la république bourgeoise héritée de 1789.

La cohérence des choix économiques, des finalités de production de biens communs, nécessite une vision globale qui dépasse les intérêts d'une seule communauté de production ou de service. Transformer l'ensemble des rapports sociaux suppose d'aller au-delà de la question de l'appropriation sociale des moyens de production et de développer une réflexion sur les sujets de la démocratie sociale, la citoyenneté et l'égalité pour sortir de la figure unique du producteur émancipé. De manière, certes modeste et avec toutes leurs insuffisances, les campagnes de boycott des produits (comme Danone en 2001¹⁶), de « votation citoyenne » contre la privatisation de la Poste, ou encore les luttes syndicales internationales pour le droit à la santé, pour la défense du service public ferroviaire, sont autant d'illustrations d'alliances nécessaires de forces sociales complémentaires.

Plus récemment, la pertinence de la propriété des entreprises a de nouveau été posée. Les syndicats CGT et CGC de *Fralib*, à Géménos ont un projet de reprise de la production du thé *Elephant/Lipton*. La multinationale *Unilever* bloque, refusant de céder la marque *Elephant*. Au-delà de la volonté de briser le collectif de travailleurs-ses qui luttent contre la décision patronale, l'enjeu pour la multinationale est d'empêcher de vivre un projet qui répond à des questions de fond telles que celles des délocalisations, du développement de la production locale, des méthodes de production, bref, de la transition écologique.

A Florange, c'est une autre multinationale, *Arcelor-Mittal*, qui a bafoué ses engagements et fait renoncer le gouvernement aussitôt après une timide annonce de possible nationalisation partielle et temporaire...

Concernant PSA, nous écrivions en août 2012 dans un tract national Solidaires : « *Un débat doit s'ouvrir avec les salarié-es concernés mais aussi avec l'ensemble de la population sur les questions de la socialisation, du contrôle des salarié-es sur ce qu'ils et elles produisent, sur l'utilisation de la plus-value dégagée, sur les investissements utiles à la société... Ces questions se posent pour la filière automobile comme dans les autres secteurs productifs* ». En réalité, les grévistes de *PSA* n'ont jamais envisagé collectivement une reprise de la production, fut-elle accompagnée d'une reconversion ; une telle démarche suppose un travail syndical préalable, dans la durée.

L'absence de réflexion collective sur une gestion autre, et plus précisément sur une possible autogestion, affaiblit les perspectives émancipatrices des mouvements.

Des contre-pouvoirs à ancrer dans le quotidien

La question des contre-pouvoirs dans l'entreprise, mais pas seulement dans l'entreprise¹⁷, est essentielle. C'est un des exercices de « gymnastique révolutionnaire » dont parlaient les syndicalistes révolutionnaires du début du 20^{ème} siècle. Car il ne s'agit pas de se limiter aux contre-pouvoirs mais bien de construire par là, notamment, une dynamique aboutissant à poser concrètement la question du pouvoir, de sa forme, de son exercice, de sa réalité, de son utilité ... et nous en revenons au débat sur l'autogestion.

¹⁶ Action menée en soutien aux salarié-es de LU-Danone luttant contre des licenciements.

¹⁷ Redressement et liquidation judiciaire sont la source de licenciements plus nombreux encore que les « plans sociaux ». Le syndicalisme interprofessionnel ne devrait-il pas s'interroger sur la latitude qu'il laisse aux seuls patrons, à travers les tribunaux de commerce, de décider ainsi du sort des travailleurs et travailleuses ?

Nos mots d'ordre et nos revendications de redistribution des richesses produites, de diminution massive du temps de travail, de droit de veto des représentant-es des travailleurs-ses dans les Comités d'Entreprises, de réquisition des emplois, d'appropriation collectives des entreprises qui ferment, etc., s'articulent pleinement avec ces réflexions. Applicables à la situation présente, donc dans le cadre du système capitaliste, tout ceci peut être taxé de « réformisme ». Mais c'est le rapport dialectique¹⁸ avec les luttes qui peut leur donner un caractère révolutionnaire. La construction du rapport de forces et de mouvements de masse qui s'opposent frontalement au système en place, donc le renforcement des outils syndicaux qui portent cette dynamique, sont incontournables pour passer des débats abstraits à la pratique concrète.

De même, l'autogestion ne doit pas être une notion qui demeurerait abstraite aux yeux de la majorité des travailleurs-ses. Dans un processus de crédibilisation de nos aspirations autogestionnaires, il serait utile que les collectifs syndicaux travaillent sur ce que ceci pourrait signifier dans leur secteur (comme indiqué par ailleurs, en intégrant qu'il n'est pas question d'autarcie).

Ceci peut se concevoir relativement facilement pour une entreprise mono-activité, même si cela amène à poser des questions importantes comme l'utilité ou non de la hiérarchie, les modalités de décision collective, les rapports entre services, la non-opposition entre autogestion et parfois « commandement » technique, etc. Mais dans des entreprises plus importantes, dans des services en réseau (transports, énergie, etc.), c'est plus complexe ; raison de plus pour y travailler dès maintenant.

Nous ne voulons pas construire « un schéma idéal coupé de toutes réalités » mais apprendre ensemble, construire ensemble, rendre crédible la perspective d'autogestion donc de changement fondamental de l'organisation de la société.

Nous l'avons dit : l'autogestion telle que nous l'entendons ne se résume pas à la gestion directe par les salarié-es de chacun de leur lieu de travail. A contrario, elle doit s'ancrer à ce niveau. **Nous sommes « chez nous » dans nos entreprises, nos services, nos lieux de travail !** Cette affirmation peut paraître naïve et apolitique ; elle est loin de l'être. C'est en prenant confiance dans leur « bon droit » (pas au sens du droit légal bourgeois) à décider ensemble de ce qu'ils et elles font au boulot que les travailleurs-ses oseront des actions plus radicales au sens où elles remettront en cause des principes présentés jusque là comme des évidences : la hiérarchie, les différences de rémunération, les directives qui ne correspondent pas au travail réel, etc. Se réapproprier collectivement nos lieux de travail est une action syndicale à première vue réformiste qui a une portée radicale et révolutionnaire.

Autogestion des luttes

La mise en pratique d'une conception autogestionnaire de la société concerne aussi les pratiques syndicales au sein des syndicats et dans les luttes. Toute conception pyramidale des prises de décisions est aux antipodes d'un projet autogestionnaire. Nombre d'organisations syndicales se considèrent comme les états major, les têtes pensantes, auxquelles les acteurs et actrices des mouvements sociaux doivent se soumettre.

Rompre avec cette conception et favoriser les formes de démocratie directe (assemblées générales décisionnaires au plus près des collectifs de travail, comités de grèves, assemblées générales interprofessionnelles, coordinations...), c'est œuvrer à l'apprentissage de l'autogestion dans une perspective plus globale, c'est aussi choisir la démocratie dans les luttes, favorisant ainsi leur autonomie vis-à-vis de toutes forces extérieures (politiques, étatiques, gouvernementales, ...) prétendant les diriger.

L'autogestion des luttes est exigeante : pour que les revendications, les formes et la durée d'une grève, la coordination éventuelle avec d'autres secteurs, le contrôle des négociations, etc., s'inscrivent réellement dans la démocratie ouvrière dont nous nous revendiquons, il faut par exemple que les assemblées générales (ou comités de grève, etc.) soient réellement représentatives des salarié-es en lutte.

¹⁸ Les revendications ont leur propre portée. Les luttes ont leur dynamique. Mais les deux s'influencent réciproquement et créent une situation nouvelle qu'il convient à nouveau d'analyser pour agir le plus efficacement possible.

S'appuyer sur l'expérience collective, être disponibles à l'inattendu

L'histoire du syndicalisme est traversée par des processus de recomposition à l'épreuve de la lutte des classes et des événements politiques et sociaux qui la rythment. Ce sont des processus longs mais l'union syndicale Solidaires doit jouer un rôle central dans la recomposition syndicale de demain afin que celle-ci offre à l'ensemble du salariat une alternative au « syndicalisme d'accompagnement ».

Ne plus se concevoir comme un simple contre-pouvoir, mais se poser comme une force porteuse d'un projet de société face au capitalisme est une des conditions pour inverser le rapport de forces et rendre à nouveau possible l'avènement d'un autre monde. L'internationalisme est partie intégrante de ce processus.

En conclusion, si personne ne peut prétendre avoir un modèle clé en main d'un processus de transformation sociale, ni des formes achevées d'une organisation sociale autogestionnaire, commencer à se poser quelques questions fondamentales c'est tenter d'y répondre. Et surtout, l'histoire nous enseigne que les mouvements sociaux produisent eux-mêmes les outils nouveaux de la transformation sociale.

Etre attentifs aux nouvelles formes d'organisation collective et disponibles à l'inattendu, c'est être fidèle au combat de l'émancipation sociale.

Le 30 août 2013

Catherine Lebrun
Christian Mahieux

Bibliographie (très sommaire...)

- Ouvrage collectif « Autogestion, hier, aujourd'hui, demain » - ed. Syllepse, 2010.
- Pierre Bourdieu « La noblesse d'état. Grandes écoles et esprit de corps » - ed. de Minuit, 1989.
- Contre Temps « Propriété et pouvoirs » - ed. Textuel, 2002.
- Fondation Copernic « L'appropriation sociale » - ed. Syllepse, 2001.
- Franck Mintz « L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire » - ed. Maspéro 1976
- « Moscou 1918, la revue Kommunist » - ed. Smolny, 2011.
- Thomas Coutrot « Démocratie contre capitalisme » - ed. La Dispute, 2005.

Autres bibliographies disponibles (très complètes...)

<http://alterautogestion.blogspot.fr/p/bibliographies-autogestion.html>

<http://www.autogestion.asso.fr/wp-content/uploads/2012/05/bibliographie-20120523.pdf>

Sites :

- Association pour l'autogestion : www.autogestion.asso.fr
- Foire à l'autogestion : www.foire-autogestion.org
- Alter autogestion : <http://alterautogestion.blogspot.fr>
- Autogestion.coop : www.autogestion.coop